COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 19 novembre 2026

LA FRANCE INSOUMISE PARIS 13e

LE GROUPE NOUVEAU PARIS POPULAIRE

« C'EST UN TOUCHE-PIPI EN MATERNELLE, ET ÇA FAIT PARTIE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT » : LES PROPOS INACCEPTABLES DU MAIRE JÉRÔME COUMET FACE À UNE DEMANDE DE CLOISONS DANS LES TOILETTES DES ÉCOLES DU 13E.

Lors du conseil du 13e arrondissement du 9 novembre, **les élu·es du Nouveau Paris Populaire ont demandé des cloisons dans les sanitaires des écoles maternelles** et élémentaires de l'arrondissement, pour préserver l'intimité des enfants. À l'école du 40 rue du Château-des-Rentiers, ils font leurs besoins devant leurs camarades ; selon les parents, certains se retiennent, d'autres souffrent de constipation ou d'incontinence.

Réponse du maire, Jérôme Coumet : **« on entend des trucs dingues, quand on parle de touche pipi dans les maternelles, on parle de viols, non, non, le touche pipi en maternelle ça fait partie du développement de l'enfant, on peut le regretter, trouver ça scandaleux, c'est juste une réalité physiologique et psychologique ».** Il a aussi mis en doute l'utilité des cloisons et invité les élu·es à « réfléchir ».

Personne ne lui demandait de disserter sur le viol ou la notion de touche-pipi : on lui demandait des cloisons pour respecter l'intimité des enfants. **Ces propos sont inacceptables, particulièrement dans le contexte des révélations de violences sexuelles dans le périscolaire parisien.**

Interrogé par Le Parisien, Jérôme Coumet reconnaît désormais « qu'il n'aurait pas dû employer [ce] mot » et que la « doctrine a changé il y a peu » pour l'installation de séparateurs. Pourquoi alors avoir répondu aux parents par des leçons plutôt que par un calendrier ?

À la veille de la Journée internationale des droits de l'enfant, nous rappelons que l'accès à des sanitaires dignes constitue un droit fondamental.

Nous avons adressé un courrier à Jérôme Coumet et Emmanuel Grégoire. Nous demandons :

- **une clarification publique des propos de Jérôme Coumet et son engagement à suivre, ainsi que son exécutif, une formation de sensibilisation aux violences sexuelles sur mineurs** ;
- un diagnostic de l'ensemble des sanitaires scolaires parisiens et un calendrier de travaux, à commencer par l'école du 40 rue du Château-des-Rentiers.

La sécurité, l'intimité et la dignité des enfants ne sont pas négociables, ce sont leurs droits. Les parents ont droit à des réponses, et les pouvoirs publics ont le devoir d'agir.